

CPPT - sites d'Outremeuse et de Tournai

Réunion du 12 janvier 2010

Présents :

Messieurs Husquet, Pirlot, Cafagna, Servais, Delvaux et Mabilie.

Excusés

Madame Dirickx

Messieurs Vandekerke, Drèse et Delvaux

Non excusé

Monsieur Nelles

1. Approbation du rapport de la précédente réunion
2. Analyse du rapport mensuel du SIPPT
3. Avis demandés par le comité
4. Politique d'achat des moyens de protection individuels
5. Explication des mesures de sécurité qui ont été prises
6. Informations sur la collaboration avec les services externes
7. Contrôles établis par les organismes de contrôle agréés
8. La phase d'exécution du plan d'action annuel et rappel du PGP
9. Divers
10. Actions à réaliser ce mois

1. Approbation du rapport de la dernière réunion

Monsieur Servais demande que le point suivant soit ajouté aux divers.

9.8. L'éclairage du parking

Monsieur Servais signale que l'éclairage du parking est déficient et que les collègues qui arrivent tôt à l'institut sont gênés dans leur travail.

Le rapport de la réunion du comité du mois de décembre est approuvé.

Le rapport de la réunion du mois de novembre a été approuvé lors de la réunion du mois de décembre.

2. Analyse du rapport mensuel

Le rapport mensuel du SIPPT a été remis au CPPT et analysé par lui.

Contrôle des extincteurs

Le contrôle des extincteurs par la société NU-SWIFT a été effectué les 17 et 18 décembre 2009. Monsieur Huveneers et Monsieur Mabilles ont accompagné le technicien de chez NU-SWIFT.

La formation des secouristes

La remise à niveau des secouristes doit être prévue en 2010. Un appel à candidat à la formation va être lancé. Monsieur Delvaux s'occupera de motiver au secourisme les collègues du secrétariat et Monsieur Pirlot, ceux du service technique.

Les secouristes de l'ESA à proposer à la remise à niveau sont

Jean-François DELVAUX	04.341.81.87
Isabelle VANDEVOORT	04.341.81.93
Alain HOYOUX	0494.10.34.87
Georges MABILLE	0495.54.57.73
Jacques VANDEKEERE	0486.89.29.33

L'exercice d'évacuation du 28 janvier 2010

Monsieur Servais propose que les consignes d'évacuation doivent être affichées à la salle des professeurs des bâtiments B11, B12 et B13 et qu'elles soient envoyées par le secrétariat à tous les collègues.

Il doit aussi être précisé aux collègues que l'exercice ne durera qu'une bonne quinzaine de minutes.

L'ISA, l'ISELL et l'échafaudage doivent être prévenus de l'exercice.

Monsieur Servais remet aux membres du comité la proposition d'affichage des plans qu'il a conçue.

Monsieur Mabilles propose qu'un debriefing soit réalisé après l'exercice et Monsieur Servais suggère que les collègues y soient conviés également.

Le rapport des pompiers

Nous avons reçu le rapport de la visite des bâtiments réalisée par la cellule prévention des pompiers liégeois.

Le comité suggère que l'employeur fasse une proposition de timing sur les actions à prendre pour rendre nos bâtiments conformes à l'utilisation qui doit en être faite.

Il est très souhaitable que la cellule prévention soit prévenue au plus vite du timing que nous pourrions proposer.

Monsieur Servais demande à l'employeur d'intégrer les tâches suivantes dans les plans de prévention.

Domaine	Bâtiments	Actions à réaliser			
Accès					
Éléments structurels					
Compartmentage	A2	Le sous-sol doit former un compartiment séparé du rez-de-chaussée. Les pièces utilisées avant la			

		paroi Rf sont utilisées comme lieu de stockage et de rangement. Ces pièces doivent être vidées. Seules les pièces situées à l'aval de la porte Rf peuvent servir à l'entreposage			
Compartmentage	A2-A4	Les portes RF doivent être munies de système de fermeture automatique. Elle ne peuvent pas être calées en position « ouverte ». Sinon, utilisation de l'électro-aimant et de la détection automatique d'incendie			
Compartmentage	A2-A4	Vérification des performances des panneaux et des portes Rf – certif ISIB à fournir			
Compartmentage	B12-B13	Le restaurant doit être considéré comme un compartiment individualisé, parois Rf 1h et les portes Rf 1/2h			
Compartmentage	A2-A4	Les cages d'escaliers E 01, E 02, E 03 et E 04 doivent constituer des compartiments.			
Compartmentage	B9	L'ensemble destiné à une occupation nocturne doit être compartimenté. Parois Rf 1h et portes Rf 1/2h. Ce compartiment donne sur une sortie directe compartimentée également. Les armoires électriques ne font pas partie du compartiment			
Compartmentage	B12-B13	Les cages d'escaliers E 01 et E 02 doivent constituer des compartiments.			
Compartmentage	B12-B13	Vérification des performances des panneaux et des portes Rf – certif ISIB à fournir			
Compartmentage	B11	Le local B11 1 11 doit être muni d'une porte Rf ou être libre de matériau inflammable			
Compartmentage	B6	À tous les niveaux. Sas à côté de l'ascenseur réalisé avec des parois (horizontales et verticales) Rf 1h et portes Rf 1/2h			
Compartmentage	B5-P6	Porte de communication Rf 1/2h à placer			
Compartmentage	P5	E 02. Compartimentage à réaliser y compris au rez			
Compartmentage	P4	E 01. Compartimentage à réaliser y compris au rez et jusqu'au grenier			
Compartmentage	P4	Compartmentage du monte charge			
Évacuation	A2-A4	Les cages d'escalier ne doivent pas servir de lieu de rangement. Elles seront vidées.			
Évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Limiter au maximum les tableaux et les objets de tailles réduites. Les objets de grande dimension sont à proscrire.			
Évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Les voies de communications doivent être bien signalées			
Évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Les portes doivent pouvoir s'ouvrir à tout moment			
Évacuation	B3	Aménagement d'une sortie extérieure formée par une échelle de secours en métal reliant la plate forme du premier étage			
Évacuation	B9	Dégagement des accès lors de l'occupation du B9.			

Évacuation	B9	La porte d'accès et la porte des sanitaires doivent être maintenues déverrouillées et dégagées			
Évacuation	B11	Les locaux B11 1 01 à B11 1 10 ne sont desservis que par une seule issue de secours. La cage d'escalier doit être vidée de tout matériau facilement inflammable et d'appareil électrique			
Évacuation	B11-B13	Les portes RF doivent être munies de système de fermeture automatique. Elle ne peuvent pas être calées en position « ouverte »			
Évacuation	Bâtiments centraux	La signalisation des sorties et des sorties de secours doit être améliorée			
Évacuation	Bâtiments centraux	Placement d'un garde corps autour des échelles de secours sur les passerelles de secours			
Évacuation	B7	C2 02. Détection incendie automatique			
Évacuation	P4	C2 02. Détection incendie automatique			
Chauffage	A2 et A4	Local chaufferie. Placer une détection de gaz qui a pour objet de couper l'alimentation en énergie			
Chauffage	B12	Local chaufferie. Placer une détection de gaz qui a pour objet de couper l'alimentation en énergie			
Chauffage	A2	Les conduits de ventilation doivent être équipés de clapets coupe-feu aux endroits de passage au travers de parois Rf			
Chauffage	A2 et A4	Signalisation du bouton « arrêt d'urgence » de la chaudière (à l'extérieur du local)			
Chauffage	B12	Signalisation du bouton « arrêt d'urgence » de la chaudière (à l'extérieur du local)			
Moyens de lutte contre l'incendie	B9	1 extincteur eau-mousse par 150m ² dans la salle de spectacle			
Moyens de lutte contre l'incendie	B9	1 extincteur eau-mousse en zone habitation			
Moyens de lutte contre l'incendie	B12	Le réfectoire aurait du être équipé d'un réseau de dévidoirs (rapport 01/80/0213/RJ/KL du 04092000)			
Moyens de lutte contre l'incendie	ISELL	Extincteur CO2 à côté des armoires électriques			
Moyens de lutte contre l'incendie	B13	Cuisine. Généralisation du système d'extinction automatique à tous les points de cuisson			
Divers	B11	Les liquides inflammables et corrosifs doivent être placés dans un local sécurisé (dépôt munitions)			
Exutoire de fumée	A2-A4	Les exutoires de fumée seront contrôlés 1 fois par an			
Exutoire de fumée	A4	La fenêtre qui sert d'exutoire est bloquée en position fermée par la prolifération de la végétation			
Exutoire de fumée	B2	Installer un exutoire de fumée dans la cage			

		d'escalier E 01			
Exutoire de fumée	P4	Placement d'un exutoire de fumée au sommet			
Exutoire de fumée	P6	Placement d'un exutoire de fumée au sommet			
Éclairage de sécurité	B9	Au dessus des sorties et des sorties de secours et dans le couloir et dans l'escalier de logement à chaque niveau			
Détection	B9	Un détecteur autonome de fumée à chaque niveau du compartiment à occupation nocturne			
Chauffage		Local chaudières Parois Rf 1 h et porte Rf ½ h Resserrage aux passages des câbles et des tuyaux Contrôle de la porte Rf par un menuisier (certifié ISIB)			

3. Avis demandé par le comité

À l'unanimité, le CPPT est d'avis, puisque le nombre de châssis à placer à l'ESA est plus important que celui à l'ISA, puisque des châssis en aluminium sont déjà posés à la cafétéria, à la bibliothèque et dans les bâtiments B11, B12, B13, B5, B6 et B7, et puisque, quoiqu'en disent les architectes, les châssis en aluzelia nécessitent un traitement quasi annuel et que, vieillissant sans entretien, leur aspect gris n'est pas des plus beaux, que l'employeur opte pour le choix, dans le cadre du dossier UREBA sur le site d'Outremeuse, de la pose de châssis en aluminium.

Le CPPT est d'avis à l'unanimité d'organiser l'exercice d'évacuation des bâtiment b11, b12 et b13 le jeudi 28 janvier à 8h45.

Le CPPT, à l'unanimité, est d'avis de commander l'appareil de DEA et d'envoyer une douzaine de secouristes aux cours destinés à leur permettre son utilisation.

Le CPPT est d'avis à l'unanimité de recycler les secouristes de l'ESA qui ont été formés il y a 5 ans. Il s'agit de Madame Vandervoort et de Messieurs Delvaux, Hoyoux, Vandekerere et Mabilie.

Le CPPT est d'avis de demander à Monsieur Mabilie de diffuser aux collègues, via le courrier électronique, les informations qui concernent le rôle et les missions de la personne de confiance.

4. Politique d'achat des moyens de protection individuels

Néant

5. Explication des mesures de sécurité qui ont été prises

Néant

6. Informations sur la collaboration avec les services externes

Inventaire asbeste

Le rapport des visites des 10 mars, 8 avril et 7 juillet 2009 nous a été envoyé.

Il y a de l'amiante à l'ESA au

B3, rez, 004 et 003, dans les dalles de linoléum, une information destinée aux collègues est nécessaire, et nous devons placer des pictogrammes « asbeste ».

B5, rez, 022-027, plaques de faux-plafond, une information destinée aux collègues est nécessaire, et nous devons placer des pictogrammes « asbeste ».

et à l'ISA au

A2, premier étage, tablettes de fenêtre, une information nécessaire, et des pictogrammes « asbeste » sont à placer.

Monsieur Mabile propose aux membres du comité de réfléchir à l'évacuation du linoléum du B3 et de pousser la recherche, à l'ensemble des locaux des bâtiments du site, de plaques de faux-plafond qui ressemblent à celles qui contiennent de l'asbeste, et ce, avant d'évaluer à nouveau la situation.

La visite des lieux de travail

Le Docteur Verhaeren a effectué la visite des lieux de travail le mercredi 2 décembre. Il était accompagné de Messieurs Husquet, Pirlot, Servais, Cafagna et Mabile.

7. Contrôles établis par les organismes de contrôle agréés

Néant

8. PGP et PAA

PGP

Dangers	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Objectifs prioritaires	Activités à effectuer et missions à accomplir	Moyens organisationnels et financiers
Sécurité	DEA		A placer dans le PAA 2010	Achat du matériel Formation des secouristes au DEA	
Santé	Assuétudes chez les étudiants			Plan « drogue »	
Charge psychosociale	Évaluation du stress au travail				
Ergonomie	Analyse au service technique		A placer dans le PAA 2010	Utilisation de la méthode DEPARIS avec l'aide du Cési	
Hygiène					
Embellissement des lieux de travail	Dossier UREBA				
Mesures prises en matière d'environnement	Tri des déchets				

PAA 2009

	DOMAINES		ACTIONS	RESPONSAB	PRÉAVI

				LES	S
1	Sécurité	Secouristes DEA	Formation	SIPPT et SEPPT	relance
2	Sécurité	Prévention incendie	affichages de sécurité dans les bâtiments	SIPPT, M. MABILLE et directions	En cours
3	Sécurité	Prévention incendie	Exercice d'évacuation	Directions	Janvier 2010
4	Sécurité	Prévention incendie	Resserrage (passages de câbles) dans les compartiments Rf	Directions	Archi
5	Sécurité	Machines dangereuses dans l'atelier « Design »	Information, formation Réalisation des affiches qui informent les utilisateurs des dangers et de l'utilisation des EPI	SIPPT, M. MABILLE	En cours
6	Ergonomie	Service technique	Étude en vue de déterminer notamment les causes des accidents de travail	Direction et SEPPT	2010
7	Santé	Atelier « peinture »	Analyse des concentrations de vapeurs de solvants dans l'atelier « peinture »	Directions, SIPPT et SEPPT	Terminé
8	Santé	Inventaire Asbeste		Directions, SIPPT et SEPPT	Terminé
9	Charge psychosociale	Personne de confiance	Formation de la personne de confiance	Directions, SIPPT et SEPPT	Fait
10	Embellissement des lieux de travail	Local des techniciens de surfaces	Aménagement du nouveau local	Directions	En cours
11	Santé	Boîtes de secours	Placement de nouvelles boîtes de secours dans les ateliers de l'ESA	Direction et SEPPT	À placer
12	Hygiène	WC	Placement de patères	Directions	En cours
13	Sécurité et hygiène	WC	Remplacement de certains systèmes de fermeture de WC professeurs au B2-B3	Directions	En cours
14	Sécurité	Entrée du	Refixer la pierre de la	Directions	Terminé

		site	guérite		
15	Sécurité	Atelier « Gravure »	Ajustement de la porte d'entrée	Directions	Terminé
16	Embellissement des lieux de travail		Remplacement des vannes thermostatiques	Directions	
17	Sécurité	Atelier « Design »	Mise en place d'une nouvelle circulation dans l'atelier	Monsieur Vandekeere et Directions	Terminé
18	Embellissement des lieux de travail	CROA céramique	Réfections des plafonds (local solvants)	Directions	A l'étude

9. Divers

9.1. L'inventaire asbeste

Monsieur Husquet s'informe sur les mesures qui ont été envisagées lors de la dernière réunion. À l'heure actuelle, il est seulement demandé à Monsieur Mabilles de proposer l'achat des pictogrammes nécessaires afin de signaler la présence de l'asbeste.

Les points seront ajoutés au plus vite dans les plans de prévention. Toutefois, sur la demande de Monsieur Servais, Monsieur Mabilles vérifiera quelles sont les analyses de linoléum qui ont été réalisées et si des linoléums des bâtiments B2 et B3 sont ressemblants à celui qui contient de l'asbeste.

9.2. L'affichage de sécurité

Monsieur Servais a remis une proposition d'affichage des plans d'évacuation pour les bâtiments B11, B12 et B13. Monsieur Mabilles se charge de les afficher.

9.3. Exercice d'évacuation

Un exercice d'évacuation des bâtiments B11, B12 et B13 est prévu le jeudi 28 janvier 2010 à 8 heures 45. Monsieur Mabilles avertit les pompiers. Monsieur Pirlot prévient l'« Echaffaudage » et l'ISELL.

Une information, à propos des consignes d'évacuation, doit être diffusée à tous les collègues de l'ESA. Les collègues qui fréquentent les bâtiments concernés seront également particulièrement avertis de la tenue de cet exercice.

9.4. PAA 2010 et PGP

Monsieur Servais propose que le projet de plan global et de plan d'action soit discuté, amélioré et approuvé avant la prochaine réunion du comité. Monsieur Servais propose aussi de faire le bilan du PAA 2009 lors de la prochaine réunion.

9.5. Boîtes de secours

Monsieur Cafagna précise que les informations qu'il a reçues de Monsieur Delvaux montrent que le travail de fixation des boîtes de secours est en cours.

Les sections à équiper sont

la gravure,
la sculpture,
la sérigraphie,
l'AI,
le design,
la CROA,

l'illu BD et
la photo.

9.6. L'encombrement du local B13 1 19

Monsieur Servais informe les membres du comité que les bancs et les chaises du local encombrant l'espace réservé à l'évacuation des utilisateurs du premier étage des bâtiments B11, B12 et B13. Monsieur Servais propose que le service technique « dessine » sur le plancher l'espace réservé à l'évacuation afin qu'il ne soit plus encombré par du mobilier.

9.7. Achat de gants nitriles

Monsieur Mabilles propose que des gants nitriles taille S soient commandés pour les secouristes du secrétariat qui en sont demandeurs. Monsieur Mabilles se charge de les acheter.

9.8. L'éclairage du parking

Monsieur Servais signale que l'éclairage du parking est déficient et que les collègues qui arrivent tôt à l'institut sont gênés dans leur travail. Monsieur Cafagna informe le comité que des électriciens ont travaillé sur le système d'éclairage ce vendredi. Monsieur Pirlot signale que les réparations ont été effectuées et qu'il faut encore remplacer l'une ou l'autre ampoule.

Les travaux réalisés au B16

Monsieur Servais demande à Monsieur Pirlot des précisions à propos des travaux qui y sont effectués à l'heure actuelle. Monsieur Pirlot précise que seuls les travaux concernant l'alimentation en électricité sont réalisés.

Les vols sur le site d'Outremeuse

Monsieur Husquet propose que des caméras de surveillance soient installées près des lieux sensibles. Monsieur Cafagna se charge de faire le tour du marché afin de suggérer l'achat d'une caméra fonctionnant sur le réseau.

10. Actions à réaliser ce mois

10.1. Monsieur Husquet

10.2. Monsieur Pirlot

Prévenir les collègues de l'ESA, de l'ISELL et de l'Echafaudage et particulièrement les collègues des B11, B12 et B13 de la tenue de l'exercice d'évacuation.

Appel aux candidats secouristes au service technique.

Diffuser les consignes d'évacuation aux collègues de l'ESA.

Commande du contrôle des dévidoirs.

10.3. Monsieur Mabilles

Affichage des plans d'évacuation.

Consignes d'évacuation.

Avertir le Lt Giust de l'exercice d'évacuation.

Entreprendre les démarches afin de choisir l'appareil de DEA que nous allons acquérir.

Élaboration de la liste des secouristes désireux de se former à la DEA.

10.4. Monsieur Delvaux

Appel aux candidats secouristes dans les secrétariats.

Placement des boîtes de secours.

10.5. Monsieur Servais

10.6. Monsieur Cafagna

Proposer l'achat d'une caméra de surveillance.

La prochaine réunion est programmée pour le mardi 9 février 2009 à 8 heures 30.

Propositions pour les prochaines réunions:

9 mars 2010
20 avril 2010
1er juin
6 juillet

Georges Mabilie
Conseiller en prévention niv 1